RÉPUBLIQUE DU BENIN

AGENCE NATIONALE DAPPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Section 0. Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOOI)

Objet : Réalisation des travaux de forages d'exploitation à gros débit y compris les études d'implantation pour la mobilisation de la ressource en eau potable de 40 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) en République du Bénin

Référence SIGMaP : T_DPET_113324

AAOOI N° 006/26/PR/ANAEPMR/PROSER-MR/PRMP/DPET/RPET/S-PRMP
du 20/05/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la première version du plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural (ANAEPMR) publiée sur le portail web des marchés publics du Bénin, le 19 mars 2026.
2. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la Banque Africaine de Développement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **réalisation des travaux de forages d'exploitation à gros débit y compris les études d'implantation pour la mobilisation de la ressource en eau potable de 40 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) en République du Bénin.**
3. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction d'au moins 130 forages d'exploitation à gros débit y compris les études d'implantation** répartis en trois (03) lots comme suit :
   - **Lot 1 (Z1-BAD-AB) :** Réalisation des travaux de **39 forages** d'exploitation à gros débit y compris les études d'implantation pour la mobilisation de la ressource en eau potable de **9** Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) dans les départements de l'Alibori et du Borgou ;
   - **Lot 2 (Z1-BAD-ADC) :** Réalisation des travaux de **54** forages d'exploitation à gros débit y compris les études d'implantation pour la mobilisation de la ressource en eau potable pour **12** Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) dans les départements de l'Atacora, de la Donga et des Collines ;
   - **Lot 3 (Z2-BAD-AMCOP) :** Réalisation des travaux de **37** forages d'exploitation à gros débit y compris les études d'implantation pour la mobilisation de la ressource en eau potable de **19** Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) dans les départements de l'Atlantique, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé et du Plateau.

BON A LANCER

Les lots sont indivisibles et les offres doivent porter sur la totalité des prestations contenues dans chaque lot. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

Les offres doivent être présentées par lot. Le marché sera attribué par lot par l'Autorité Contractante en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plus d'un lot.

De même, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot que s'il propose un personnel et un matériel distinct pour les différents lots, et s'il est démontré que son chiffre d'affaires moyen, sa capacité financière et ses expériences spécifiques lui permettent d'exécuter les travaux de l'ensemble desdits lots ainsi que les travaux en cours et engagés dans le délai prescrit.

Aucune variante n'est autorisée.

BON A LANCER

4. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ **Pour les anciennes entreprises (entreprises ayant plus de trois (03) ans d'existence)**

Exigences techniques et expérience :

Exigence technique

Les candidats doivent être des entreprises ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de la réalisation des travaux de forages et/ou des études justifié par le registre de commerce ou les statuts ou les preuves des expériences. En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.

Expériences spécifiques de construction et d'études

Avoir réalisé, au cours des cinq (05) dernières années (2025-2024-2023-2022-2021) et de l'année en cours (2026) :

- à titre de bureau d'études, au moins un (01) marché d'études d'implantation comportant la réalisation d'au moins dix (10) forages d'exploitation à gros débit en milieu de socle cristallin[1] pour les lots 1 et 2 et en milieu sédimentaire [2] pour le lot 3.

  Le soumissionnaire peut faire recours à une sous-traitance spécialisée pour la satisfaction du critère.

- à titre d'entrepreneur principal ou de membre d'un groupement[3], d'au moins **deux (02) marchés** de travaux de construction d'au moins vingt (20) forages **(cumul du nombre de forages réalisés dans les deux marchés)** d'exploitation à gros débit de nature ou de

[1] **Forage d'exploitation à gros débit en zone de socle cristallin : forage dont le débit d'exploitation est supérieur à 5 m³/h ou forage réalisé pour alimenter un système linéaire d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain ou en milieu rural (AEP/AEV) ;**

[2] **Forage d'exploitation à gros débit en milieu sédimentaire : forage dont le débit d'exploitation est supérieur à 20 m³/h ou forage réalisé pour alimenter un système linéaire d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain ou en milieu rural (AEP/AEV).**

[3] Lorsque le Soumissionnaire a participé en tant que membre d'un groupement, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du Groupement devra être prise en considération.

complexité similaires[4] en millieu de socle cristallin pour les lots 1 et 2 et en milieu sédimentaire pour le lot 3 **avec une valeur minimale pour chaque marché de :**

- **quatre cent quarante neuf millions neuf cent vingt mille (449 920 000) de francs CFA pour le lot 1 ;**
- **six cent cinquante huit millions quatre vingt mille (658 080 000) de francs CFA pour le lot 2 ;**
- **cinq cent quarante cinq millions six cent cinquante mille (545 650 000) de francs CFA pour le lot 3.**

Ces expériences doivent etre justifiées par les photocopies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, procès-verbaux de réception assorties des copies simples des contrats correspondants (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé

N.B : Seuls seront pris en compte, les études définitivement validées ainsi que les travaux provisoirement réceptionnés à compter du 1er janvier de l'année 2021. Pour les expériences spécifiques en matière d'études, le soumissionnaire peut faire recours à une sous-traintance spécialisée pour la satisfaction du critère. Par ailleurs, aucun marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre d'expériences spécifiques de construction et d'études. Les attestations de bonne fin d'exécution ou procès verbaux de réception doivent comporter la référence et l'objet du marché similaire.

BON A LANCER

Moyens humains

Disposer pour chaque lot, du personnel clé à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

Moyens Matériels

Disposer pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

Exigences d'ordre financier :

Chiffre d'affaires annuel moyen

Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (**2022, 2023, 2024**) justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1 d'au moins égal à :

[4] La similarité sera établie en fonction de la taille physique, de la complexité, des méthodes / technologies de construction et/ou d'autres caractéristiques décrites dans la Section VII, Spécifications des Travaux. L'agrégation d'un nombre de marchés de petits montants (inférieurs à la valeur indiquée dans la colonne « critère ») pour atteindre le chiffre du montant requis ne sera pas acceptée.

- **LOT 1 (Z1-BAD-AB) :** huit cent quatre vingt dix neuf millions huit cent quarante mille (899.840.000) de francs CFA ;

- **LOT 2 (Z1-BAD-ADC) :** un milliard trois cent seize millions cent soixante mille (1.316.160.000) de francs CFA ;

- **LOT 3 (Z2-BAD-AMCOP) :** un milliard quatre vingt onze millions trois cent mille (1.091.300.000) de francs CFA.

Capacité de financement

Besoins en financement du présent marché :

Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation originale d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :

- **LOT 1 (Z1-BAD-AB) :** cent soixante dix neuf millions neuf cent soixante huit mille (179.968.000) francs CFA ;
- **LOT 2 (Z1-BAD-ADC) :** deux cent soixante trois millions deux cent trente deux mille (263.232.000) francs CFA ;
- **LOT 3 (Z2-BAD-AMCOP) :** deux cent dix-huit millions deux cent soixante mille (218.260.000) francs CFA.

NB : Les deux exigences d'ordre financier (chiffre d'affaire annuel moyen et capacité de financement) **sont cumulables**

❖ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence**

Exigences techniques :

Les candidats doivent être des entreprises ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de la réalisation des travaux de forages et/ou des études justifié par le registre de commerce ou les statuts ou les preuves des expériences. En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.

Moyens humains

Disposer pour chaque lot, d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

BON A LANCER

Moyens Matériels

Disposer pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

Exigences d'ordre financier :

Fournir le bilan d'ouverture et le cas échéant, les états financiers des années d'exercice dans la forme prescrite à l'annexes A-3-2.

Fournir par lot et en copie originale, une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant la responsabilité civile professionnellle du Chef d'entreprise et délivrée par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin d'un montant minimum égal à :

- **LOT 1 (Z1-BAD-AB) :** un milliard trente quatre millions huit cent seize mille (1.034.816.000) de francs CFA ;
- **LOT 2 (Z1-BAD-ADC) :** un milliard cinq cent treize millions cinq cent quatre vingt quatre (1.513.584.000) de francs CFA ;
- **LOT 3 (Z2-BAD-AMCOP) :** un milliard deux cent cinquante quatre millions neuf cent quatre vingt quinze mille (1.254.995.000) de francs CFA.

Capacité financière

BON A LANCER

Besoins en financement du présent marché :

Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation originale d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :

- **LOT 1 (Z1-BAD-AB) :** cent soixante dix neuf millions neuf cent soixante huit mille (179.968.000) francs CFA ;
- **LOT 2 (Z1-BAD-ADC) :** deux cent soixante trois millions deux cent trente deux mille (263.232.000) francs CFA ;
- **LOT 3 (Z2-BAD-AMCOP) :** deux cent dix-huit millions deux cent soixante mille (218.260.000) francs CFA.

NB : Les deux exigences d'ordre financier (Attestation d'assurances de risques professionnels et capacicité financière) **sont cumulables**

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux de chaque lot est de **dix (10) mois**, à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer les travaux.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Attention Monsieur **BODJRENOU Gnonnan Christian**, *Personne Responsable des Marchés Publics de ladite Agence*, E-mail : anaepmr.prmp@presidence.bj avec copie obligatoire à gbodjrenou@presidence.bj et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) à l'adresse ci-après : Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA*

situé à Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Tél : (229) 01 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06 de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, heure locale/GMT+1.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, 2ème étage sur l'immeuble, bureau 6, Tél : (229) 01 69 08 08 11, E-mail : anaepmr.prmp@presidence.bj avec copie obligatoire à gbodjrenou@presidence.bj* à compter du ...28../..05../2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, 2ème étage, bureau 6, Tél : (229) 01 69 08 08 11 au plus tard le ...03../...07.../2026 à 10 heures, heure locale/GMT+1.* **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : *Salle de réunion du deuxième étage du siège de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, bureau 7 à* ***10 heures 30 minutes, heure locale/GMT+1.***

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

    - **Lot 1 (Z1-BAD-AB) :** huit millions neuf cent quatre vingt dix-huit mille quatre cents (8 998 400) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible ;
    - **Lot 2 (Z1-BAD-ADC) :** treize millions cent soixante un mille six cents (13 161 600) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible ;
    - **Lot 3 (Z2-BAD-AMCOP) :** dix millions neuf cent treize mille (10 913 000) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible.

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises béninoises, la ***garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie*** suivant le modèle prévu dans

les formulaires du dossier d'appel d'offres appuyée de l'attestation d'identification des MPME délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Cotonou le, 20/05/2026.

Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL *
La PRMP

Gnonnan Christian BODJRENOU

BON A LANCER